

Communiqué de presse

Le 26 octobre 2016

Le Groupe Matmut enrichit son offre d'assurance emprunteur, en partenariat avec Mutlog

Le choix de l'assurance emprunteur représente un enjeu de taille pour les consommateurs lors d'un achat immobilier.

Le Groupe Matmut propose depuis 2013 à ses sociétaires une offre d'assurance de leurs prêts immobiliers, en partenariat avec Mutlog. Cette offre fait aujourd'hui l'objet d'une refonte pour une sécurité renforcée des emprunteurs. « Matmut Altus Évolution » propose les garanties essentielles et des options, en fonction de la situation de l'assuré. De nouveaux « Plus solidaires » ont en outre été intégrés à l'offre.

Les experts indépendants des « Dossiers de l'Épargne » ont déjà souligné la compétitivité de « Matmut Altus Évolution » en lui attribuant un « Label d'excellence ».

La refonte de l'assurance emprunteur Matmut, au service des assurés, concrétise une nouvelle fois les liens entre le Groupe Matmut et Mutlog, qui intégrera la Société de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM) Groupe Matmut au 1^{er} janvier 2017*.

« Matmut Altus Évolution », la nouvelle solution d'assurance emprunteur du Groupe Matmut

L'offre d'assurance emprunteur du Groupe Matmut s'articulait depuis octobre 2013 autour de deux formules, « Assurance Emprunteur Matmut Altus » et « Assurance Emprunteur Matmut Senior », proposées en partenariat avec Mutlog.

Depuis septembre, elles ont laissé place à une formule unique. « Matmut Altus Évolution » est une offre :

- **Personnalisée.** Elle permet plus de souplesse, au meilleur rapport qualité / prix. Au-delà des garanties essentielles, des options sont disponibles, en fonction de la situation de l'assuré.
- **Enrichie.** De nouvelles garanties optionnelles sont proposées pour mieux couvrir les sociétaires. Par exemple, **le doublement du capital versé en cas de décès accidentel.** Cette option permet, en cas de décès accidentel, que le montant du capital dû soit versé au prêteur et le même capital au bénéficiaire désigné au contrat.
- **Solidaire.** Parmi les nouveaux « Plus Solidaires », **l'exonération pendant un an des cotisations en cas de 1^{ère} naissance ou d'adoption d'un premier enfant**, durant la vie du contrat ; le forfait accompagnement création d'entreprise de 1 000 euros, à destination des demandeurs d'emploi.

Les experts indépendants des Dossiers de l'Épargne ont d'ores et déjà souligné la qualité et la compétitivité du contrat « Matmut Altus Évolution » en lui décernant un « Label d'excellence ».



Assurance emprunteur, aux consommateurs de choisir

La loi Hamon permet depuis juillet 2014, lors d'un achat immobilier, de souscrire son assurance emprunteur dans un organisme différent de celui qui accorde le prêt, dans les douze mois qui suivent la signature de l'offre de prêt et à la condition de respecter les critères CCSF (Comité consultatif du secteur financier) du contrat groupe de la banque.

« Matmut Altus Evolution » satisfait à ces critères.

L'enjeu est d'importance pour les consommateurs. Au-delà des économies réalisées, particulièrement dans le contexte actuel de taux bas, pouvoir choisir son assurance emprunteur dans un établissement différent permet d'opter pour un contrat avec des garanties adaptées à son profil et sa situation.

A ce titre, le lancement de « Matmut Altus Évolution » est en phase avec les attentes des consommateurs, ses nouvelles garanties optionnelles offrant cette souplesse. Le Groupe Matmut confirme ainsi sa volonté d'accompagner du mieux possible celles et ceux qui lui font confiance, à chaque étape de la vie.

Enfin, la plus grande ouverture du marché de l'assurance emprunteur a récemment connu une nouvelle étape, avec le projet de loi dit Sapin 2 qui rendrait possible la résiliation annuelle des contrats d'assurance-emprunteur et donc une plus grande liberté aux futurs assurés.

Matmut et Mutlog, une alliance au service des assurés

Après 3 ans de partenariat, le Groupe Matmut et la mutuelle Mutlog - spécialiste de l'assurance emprunteur – ont récemment accentué leur rapprochement.

En effet, l'Assemblée Générale de Mutlog a voté en juin dernier à l'unanimité l'adhésion de la mutuelle à la Société de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM) Groupe Matmut. Cette adhésion sera effective au 1^{er} janvier 2017*.

Cette décision témoigne aussi de l'efficacité de l'alliance des expertises entre une grande mutuelle généraliste et une mutuelle spécialiste de la protection des emprunteurs.

** Sous réserve de validation par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et de l'Autorité de la Concurrence. Détail de l'offre disponible en Agences ou sur matmut.fr et amf-assurances.fr.*

A propos du Groupe Matmut

Avec près de 3 millions de sociétaires et près de 6,6 millions de contrats d'assurance gérés (au 31 décembre 2015), le Groupe Matmut est un acteur majeur sur le marché français de l'assurance. Il offre à tous – particuliers, professionnels, entreprises, associations – une gamme complète de produits d'assurance des personnes et des biens (auto, moto, bateau, habitation, responsabilités, protection de la famille, santé, protection juridique et assistance) et de services financiers et d'épargne (crédits auto, projet, assurance emprunteur, livret d'épargne, assurance vie...).

Le Groupe compte aujourd'hui 5 900 collaborateurs. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 1,8 milliard d'euros en 2015.

Toutes les informations sur le Groupe Matmut : matmut.fr

Pour suivre l'actualité du Groupe Matmut :  [@matmutmedia](https://twitter.com/matmutmedia)  [matmutmedia](https://www.youtube.com/matmutmedia)  facebook.com/matmutprevention

A propos de Mutlog

Née en 1981, Mutlog fête aujourd'hui ses 35 années d'existence. Adhérente de la Fédération Nationale de la Mutualité Française depuis l'origine, ancrée dans le monde de l'économie sociale et solidaire, elle s'honore - au 31 décembre 2015 - de la confiance de 249 790 adhérents représentant plus de 7 milliards de capitaux initiaux d'engagements apportés par près de 500 partenaires. Son chiffre d'affaires est de 17,4 millions d'euros.

Mutlog - SIREN 325 942 969. Mutlog Garanties - SIREN 384 253 605. Soumises aux dispositions du livre II du code de la mutualité, 75 quai de la Seine 75940 Paris cedex 19.

Contacts presse

Guillaume Buiron / 02 35 63 70 63 / buiron.guillaume@matmut.fr

Luc de Seigneurens / 01 44 89 61 46 / luc.deseigneurens@mutlog.fr